

NOTRE OUTIL FINANCIERPLUS QU'UNE GARANTIE

Un accompagnement en 3 dimensions :

Les bénéficiaires ?

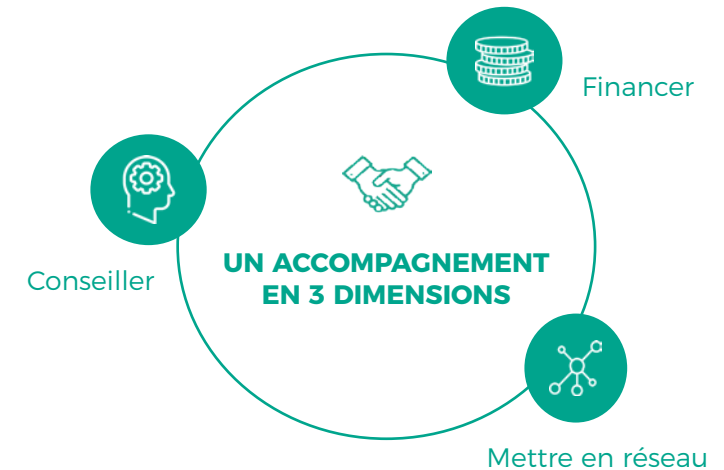
- › Personnes sans emploi ou en situation de précarité économique, les entrepreneurs des Quartiers Prioritaires, les entrepreneurs engagés.

Montant de la garantie ?

- › Peut couvrir jusqu'à 80% du montant du prêt bancaire.

Intérêts pour le porteur de projet ?

- › **FINANCER :**
- › *Limitation du recours aux cautions personnelles*
- › *Commission de garantie réduite*
- › **METTRE EN RESEAU :**
- › *Accès à un réseau d'acteurs économiques et financiers (banques, réseaux d'accompagnement, autres financeurs, collectivités, réseau de bénévoles Nord Actif...)*
- › *Validation de la viabilité économique du projet*
- › *Un interlocuteur disponible et de proximité*
- › **CONSEILLER :**
- › *Challenge du projet*



Une **RÉPONSE RAPIDE** grâce à 4 comités par mois

Intérêts pour les banques ?

- › *Confrontation des avis sur le dossier avant la décision finale*
- › *Taux de garantie*
- › *Un outil souple en cas de sinistre*
- › *Double sécurisation : expertise financière et limitation du risque*
- › *Pas de délai de carence*
- › *Garantie acquise définitive à la mise en place*

Les garanties Hauts-de-France

Garanties	EMPLOI	ÉGALITÉ FEMMES	ÉGALITÉ ACCÈS	ÉGALITÉ TERRITOIRES	IMPACT
Bénéficiaires	Créateurs/repreneurs demandeurs d'emploi (Pôle emploi) ou en situation de précarité	Créatrices/repreneuses demandeuses d'emploi et/ou en situation de précarité	Créateurs/repreneurs demandeurs d'emploi longue durée (> 1 an) Bénéficiaires de minima sociaux Moins de 26 ans en situation de précarité Personnes en situation de handicap	Créateurs/repreneurs domiciliés ou s'implantant dans un Quartier Prioritaire Entrepreneurs engagés implantés en Quartier Prioritaire	Entrepreneurs engagés Entrepreneurs ayant un impact positif avéré au niveau de leur gouvernance, en terme d'emplois, au niveau social ou environnemental, ou sur le territoire => sous condition d'appréciation NA du niveau d'engagement
Objectifs des prêts bancaires	Tout objet sauf le financement de parts sociales et de biens immobiliers				
Type de projets	Création - Reprise (0 - 3 ans)			Création - Reprise - Développement engagé	
	Dettes bancaires (Prêt MT et crédit bail) inférieures ou égales à 200K€ - Durée du prêt garantie : 24 mois minimum, pas de maximum				
Quotité garantie	Jusqu'à 65% seule Jusqu'à 80% avec couplage FRG, FAGA ou FAGCS	Jusqu'à 80%		Jusqu'à 80% en création - reprise Jusqu'à 60% en développement	Jusqu'à 65% en création - reprise Jusqu'à 50% en développement
Montant maximal de la garantie	Jusqu'à 50 000€ seule Jusqu'à 75 000€ avec couplage FAGA ou FAGCS Jusqu'à 160 000€ avec couplage FRG	Jusqu'à 50 000€		Jusqu'à 50 000€ en création Jusqu'à 100 000€ en reprise ou développement	
Durée de la garantie	Jusqu'à 7 ans différé inclus (sauf FRG - FAGA - FAGCS limitée à 5 ans)				
Garanties complémentaires	Sûretés réelles (possibles)				
	Cautions personnelles et solidaires limitées à 50%, hors frais et accessoires si Garantie Emploi seule ou 50% frais accessoires inclus si couplage Emploi/FRG Cautions personnelles exclues si couplage FAGA ou FAGCS	Cautions personnelles exclues			Cautions personnelles limitées à 50%
Coût de la garantie	2,5% flat du montant garanti (pour FAGA et FAGCS le coût est pris en charge par la Région Hauts-de-France)				